Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215601626-20251202-DB20251202-DE

PLŒMEUR
PLANVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 26 novembre 2025

Séance Publique du
Mardi 02 décembre 2025

COMPTE-RENDU DE DELEGATIONS – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Patricia QUERO-RUEN à Ronan LOAS, Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Christian LAURENT à Christian PERRIEN, Martine LIEDOT à Armelle GEGOUSSE, Antoine GOYER à Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE à Cédric ORVOËN, Laëtitia LAFFONT à Pascaline ALNO.

Absent : Loïc TONNERRE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc SCIEUX.

Présents	: 25
Pouvoirs	: 07
Absent	: 01

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215601626-20251202-DB20251202-DE

n°02

COMPTE-RENDU DE DELEGATIONS – ADMISSIONS EN NON-VALEUR
Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

Conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 4 février 2025, ayant autorisé le Maire à procéder, par délégation, aux admissions en non-valeur d'un montant unitaire inférieur à 100 €, il est rendu compte à l'assemblée des décisions prises dans ce cadre.

Au titre de cet exercice, plusieurs créances irrécouvrables ont été admises en non-valeur pour un montant total de 258,61 €, correspondant à des sommes inférieures au seuil fixé.

Étiquettes de lignes	Somme de Montant
Autres produits	102,41
Cantines	88,73
Crèche, garderie et centre aéré	61,47
Revenus des immeubles	6
Total général	**258,61**

Étiquettes de lignes	Somme de Montant
Combinaison infructueuse d'acte	157,93
Poursuite sans effet	65,59
RAR inférieur au seuil de poursuite	35,09
Total général	**258,61**

Étiquettes de lignes	Somme de Montant
2020	65,59
2022	0,3
2023	3,07
2024	189,65
Total général	**258,61**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « finances et ressources humaines, agglomération » du 20 novembre 2025 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir débattu :

➢ **PREND ACTE** de cette information.

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

Ronan LOAS,
Maire